

Je pense qu'on pourrait, pour l'amélioration du système, prendre d'autres mesures n'exigeant qu'un minimum de changements, mais je ne vois pas de raison de renoncer à l'optique générale de la vente libre dans le domaine des grains d'alimentation animale. J'ai répondu à ceux qui demandent sa suppression de répondre d'abord à la question que nous avons posée en 1971 et 1972, qu'ils nous disent comment il est possible d'avoir un mode de détermination équitable des prix de ces grains dans l'ensemble du pays. S'ils nous amènent une solution meilleure que celle du marché libre actuel, je ne serai que trop heureux de l'examiner.

**M. Murta:** Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Le gouvernement ou la Commission du blé étudient-ils les modifications proposées dans l'Ouest récemment qui introduiraient une plus grande concurrence au niveau de l'éleveur et permettraient aux compagnies d'éleveurs d'avoir davantage à dire dans le contrôle des wagons, par exemple, comme l'ont suggéré l'Union des producteurs de grain Ltée et l'un des organisateurs de syndicat? S'est-on arrêté à cette suggestion? Le ministre peut-il nous dire si l'on y a donné suite?

**M. Lang:** Monsieur l'Orateur, je dirais que toute la question du contrôle des wagons et de leur usage maximal est à l'étude, à la fois parce que les experts-conseils l'étudieront et aussi parce qu'elle est manifestement au cœur de toute la question du transport des grains.

● (1502)

Je pense qu'au cours des années la Commission canadienne du blé a eu tendance à donner la préférence aux céréales ne relevant pas de sa compétence car, comme c'était elle qui contrôlait les wagons, elle ne voulait pas avoir l'air de favoriser ses propres expéditions. Mais étant donné la quantité et le nombre de variétés des céréales indépendantes de la Commission, cette façon de procéder est à revoir et il faudra certainement envisager d'autres solutions.

\* \* \*

## LES STUPÉFIANTS

### COLOMBIE-BRITANNIQUE—L'AIDE FINANCIÈRE EN VUE DE RÉDUIRE LE NOMBRE D'HÉROÏNOMANES

**M. John A. Fraser (Vancouver-Sud):** Monsieur l'Orateur, j'adresse ma question au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social.

Vendredi, mon collègue de la circonscription de Fraser Valley-Est a demandé au ministre si le gouvernement fédéral allait fournir un financement à la Colombie-Britannique pour l'aider à appliquer un programme spécial pour le traitement des héroïnomanes. Le ministre a déclaré qu'il n'y en avait pas. Si c'est exact, pourquoi alors l'ancien ministre de la Justice, le député de Vancouver-Centre, a-t-il déclaré, il y a quatre semaines, qu'il y aurait des subventions et pourquoi le procureur général de la province de Colombie-Britannique a-t-il adressé une lettre à l'ancien ministre de la Justice, en déplorant que le gouvernement ait manqué à sa promesse à cet égard?

## Questions orales

**L'hon. Monique Bégin (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social):** Monsieur l'Orateur, cette partie de la question touche à la responsabilité de mon collègue, l'ancien ministre de la Justice, aussi faudrait-il plutôt s'adresser à lui. Je ne sais quelle a été sa déclaration mais je puis expliquer mon rôle et ma responsabilité à moi.

En tant que ministre de la Santé nationale et du Bien-être social, je suis chargée des services de santé et des services sociaux au Canada, et j'ai déclaré que nous ne pouvions nullement attribuer à une province en particulier des crédits supplémentaires de 16 millions de dollars, montant de la demande initiale, si mes souvenirs sont exacts. La province reçoit déjà près de 586 millions de dollars de fonds de financement au titre de la santé seulement et un autre montant pour ses services sociaux, qu'elle peut consacrer à n'importe quelle installation hospitalière de son choix pour le traitement des toxicomanes.

À l'intérieur de l'unique secteur qui en fait reste au gouvernement fédéral, à savoir le développement expérimental, j'ai offert au gouvernement provincial de prolonger pour une quatrième année notre programme «Alternatives». C'est à cela que j'ai fait allusion vendredi à la Chambre.

**M. Fraser:** Dans ces conditions, monsieur l'Orateur, j'adresserai ma question supplémentaire au vice-premier ministre. D'après certains, l'ancien ministre de la Justice aurait pris l'engagement de subventionner non pas le programme fédéral «Alternatives», mais un programme particulier que compte lancer la Colombie-Britannique. Cette province ayant le plus grand nombre d'héroïnomanes du pays, elle a donc des frais beaucoup plus élevés pour les traiter.

Je demande donc au vice-premier ministre si le gouvernement s'est engagé par la voie de l'ancien ministre de la Justice à fournir cette subvention ou non? Je comprends parfaitement le problème du ministre de la Santé nationale et du Bien-être social. Cependant, je crois que les habitants de la Colombie-Britannique ont le droit de le savoir. Y a-t-il eu, oui ou non, un engagement de pris de la part du gouvernement?

**L'hon. Allan J. MacEachen (vice-premier ministre et président du Conseil privé):** Pour moi, monsieur l'Orateur, la situation est très claire. Le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social vient d'exposer le point de vue du gouvernement en ce qui concerne les questions qui sont de son ressort. Elle a bien dit quelle était sa position en ce qui concerne sa responsabilité.

**M. Fraser:** Soit dit en toute déférence, monsieur l'Orateur, le ministre de la Santé nationale et du Bien-être n'a pas répondu de façon satisfaisante à ma question. C'est pourquoi je la pose au vice-premier ministre.

La question est la suivante: un ex-ministre du gouvernement actuel a-t-il promis ou non aux autorités de la Colombie-Britannique de contribuer à ce programme? Assurément, c'est une question à laquelle le vice-premier ministre peut répondre. J'allègue que tel est le cas en me fondant sur les renseignements que j'ai obtenus. Le vice-premier ministre peut sûrement me répondre. Il ne sert à rien de renvoyer la balle au ministre de la Santé nationale et du Bien-être parce qu'elle ne peut me fournir de réponse.